



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 25/06/13

Reçu en Préfecture le : 26/06/13
CERTIFIÉ EXACT,

Séance du lundi 24 juin 2013
D - 2013/389

Aujourd'hui 24 juin 2013, à 15h00,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire

Présidence de Mr Hugues Martin de 15h45 à 16h45-Mr le Maire quitte la séance de 16h10 à 16h45.

Etaient Présents :

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Monsieur Didier CAZABONNE, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Monsieur Charles CAZENAVE, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Joël SOLARI, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Monsieur Nicolas BRUGERE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Monsieur Yohan DAVID, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Martine DIEZ, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Natalie VICTOR-RETALI,
M. Dominique DUCASSOU (présent jusqu'à 17h00)

Excusés :

Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Alain DUPOUY, Monsieur Maxime SIBE, Madame Chafika SAILOUD, Madame Paola PLANTIER, Madame Béatrice DESAIGUES

Groupe Scolaire et Multi Accueil Albert-Thomas. Reconstruction. Avenant au marché de maîtrise d'oeuvre M110244. Autorisation

Monsieur Jean-Michel GAUTE, Conseiller municipal délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération n° D-2011/267 du 30 mai 2011, après un concours d'Architecture, vous avez attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour la reconstruction du Groupe scolaire et de la structure d'accueil Albert Thomas au groupement BDM Architectes, (mandataire), BETOM Ingénierie et IDB acoustique.

L'Avant Projet Définitif a été approuvé par délibération n° D-2012/44 en date du 13 février 2012 et un premier avenant au marché de maîtrise d'œuvre a été signé pour un montant de 1 226 074,32 € HT.

Par délibération n° D-2012/717 du 17 décembre 2012, vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer un premier avenant au marché de travaux pour l'extension de la surface de panneaux photovoltaïques en toiture afin d'atteindre un objectif de bâtiment à énergie positive.

Ces modifications relatives à l'intégration d'une toiture photovoltaïque de 1430 m² en lieu et place des 190 m² initialement prévus, conduisent la Maîtrise d'œuvre à réaliser une mission complémentaire photovoltaïque pour mener à bien les études de mise au point des différents lots, plans, analyse technico-financière, permis de construire modificatif et suivi des réalisations.

Cette mission a été négociée pour un montant de 41 300,00 € HT. et représente un taux de 5,57%. Ce dernier est inférieur au taux de rémunération de la mission de base (8,70 %).

Compte tenu de ces modifications, le marché de maîtrise d'œuvre doit être modifié en conséquence :

MARCHÉ N°M110244 – MAITRISE D'ŒUVRE
ENTREPRISE BDM ARCHITECTURE/BETOM

	Montant en € HT
Montant initial du marché	1 226 074,32
Montant avenant n° 1	Sans incidence financière
Montant du présent avenant	41 300,00
Nouveau montant du marché	1 267 374,32

En conséquence, nous vous demandons, Mesdames, Messieurs de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire, à signer l'avenant correspondant au marché précité en application de l'Art. 20 du Code des Marchés Publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, fonction 020 – rubrique 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 24 juin 2013

P/EXPEDITION CONFORME,

Monsieur Jean-Michel GAUTE